Objection de TV!

Au mois de mars dernier, le Conseil national a adopté le projet de révision de la loi sur la radio et la télévision (LRTV), dont l'un des aspects porte sur la redevance, qui devient obligatoire pour tous. L'argument principal avancé par le Conseil fédéral est que la généralisation des appareils permettant de recevoir des programmes (ordinateurs, smartphones, tablettes) rend impossible le contrôle des utilisateurs.

Une telle évolution est bien entendu inacceptable pour ceux qui ont fait le choix de vivre sans TV et/ou sans radio. Étant donné l'indifférence quasi générale à propos de cette question, j'ai décidé de lancer une pétition en ligne, adressée à Doris Leuthard.



Les signataires revendiquent le respect du droit à la différence et des motivations qui fondent leurs choix de vie, y compris lorsque ceux-ci s'inscrivent à contre-courant des idées et modes de vie majoritaires. Refusant toute astreinte au subventionnement d'un produit qu'ils ne consomment pas, ils renvoient les médias audiovisuels à leurs responsabilités en matière de financement et de contrôle.

Le débat au parlement a été l'occasion de mesurer à quel point «nos» représentant e-s politiques ne s'embarrassent pas de scrupules avec les minorités. Parmi le florilège des prises de parole pathétiques

auxquelles j'ai assisté, celle de la Conseillère fédérale Doris Leuthard mérite d'être citée quand, avec son vibrant: «Même s'il existe des gens qui vivent sans TV, on ne va pas retourner dans les années 40! Il y aura toujours plus de médias», elle nous assure de deux choses: d'abord, que les sans-TV sont des attardés et des réactionnaires, puis que nous allons devoir consommer plus de médias. Qu'on le veuille ou non!

L'acceptation de la révision de la LRTV est révélatrice des effets délétères de l'«évolution» technologique sur les modes de vie alternatifs: c'est bien parce que les industriels et les opérateurs (c'est-à-dire le Marché) ont réussi à diffuser leurs produits et services parmi la population que les autorités politiques souhaitent aujourd'hui nous faire passer à la caisse. La liberté du commerce conditionne ainsi une fois de plus l'adoption de lois liberticides pour ceux qui ne suivent pas aveuglément le mouvement consumériste.

Par ailleurs, nos arguments ont souvent été réfutés au motif que les programmes subventionnés par la redevance sont qualifiés de «service public», et donc «utiles» à tous. Nous considérons au contraire que les enjeux véritables auxquels nos sociétés sont confrontées (climat, environnement, surconsommation, justice sociale, pauvreté) n'apparaissent que de façon marginale dans ces programmes. En outre, la part croissante des grands événements sportifs aux budgets exponentiels, la diffusion de séries et d'émissions de divertissement débilitantes mais permettant un matraquage publicitaire efficace, et une ligne rédactionnelle condescendante, voire méprisante à l'égard de toute opinion non conforme au dogme néolibéral contribuent à l'aliénation des consciences ainsi qu'à la subordination de nos citoyennetés aux seuls intérêts du Marché global.

Selon le rapport 2012 de Mediapulse, les Romands passent en moyenne 151 minutes par jour devant la TV. Quel gain de temps, lorsqu'on apporte sa TV au recyclage: deux heures et demie supplémentaires à passer avec ses enfants, à vivre la vie en direct (et non par procuration), tout en se libérant de la tyrannie de ces médias que nous n'avons pas choisis et qu'on veut nous imposer!

Raphaël Clerici